

Compte rendu

Réunion du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies (organe intergouvernemental de négociation) – 2 février 2023

Participants

Membres du Bureau

Région africaine – M^{me} Precious Matsoso (Afrique du Sud)
Région des Amériques – M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil)
Région de l'Asie du Sud-Est – D^r Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande)
Région européenne – M. Roland Driecé (Pays-Bas)
Région de la Méditerranée orientale – M. Ahmed Salama Soliman (Égypte)
Région du Pacifique occidental – M. Kazuho Taguchi (Japon)

Secrétariat

D^r Jaouad Mahjour, Sous-Directeur général, Préparation aux situations d'urgence
M^{me} Anne Huvos, Cheffe d'unité, Préparation en cas de grippe pandémique
D^{re} Olla Shideed, Administratrice, Préparation aux situations d'urgence
M. Steven Solomon, Juriste en chef
M. Kenneth Piercy, Juriste principal
M^{me} Paidamoyo Takaenzana, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance
M^{me} Violaine Messenger, Chargée des relations extérieures, Unité Protocole
M^{me} Julia Keyworth, Administratrice technique, Unité Protocole
M^{me} Marta Seoane Aguiló, Cheffe d'équipe, Relations extérieures, Département Communication
M^{me} Marcia Poole, Directrice, Actualités, Urgences et crises, Département Communication
M. Gregory Hartl, Chargé principal de communication, Département Communication
M. Tarik Jašarević, Chargé de communication, Département Communication
M. Paul Garwood, Chef d'unité, Département Communication

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

- Les membres du Bureau ont approuvé l'ordre du jour provisoire de la quatrième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation (INB4), tel qu'il avait été proposé par le Secrétariat.
- Les membres du Bureau ont ensuite examiné la note du Bureau, établie par le Secrétariat, dans laquelle figurait une proposition concernant les modalités de l'INB4 et de la cinquième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation (INB5), et ils ont donné leur avis à ce sujet. Il a été décidé que la note serait révisée par le Secrétariat en fonction des observations formulées par les membres du Bureau, puis diffusée aux États Membres avant la réunion d'information informelle des États Membres du 7 février 2023.
- Les membres du Bureau sont convenus que les États Membres seraient également invités à assister à la réunion d'information informelle à l'intention des parties prenantes concernées qui se tiendrait le 15 février 2023. Cela permettra aux États Membres d'entendre les observations des parties prenantes au sujet du projet préliminaire, ce qui éclairera les échanges de l'INB4 et de l'INB5.
- En prévision des prochaines réunions de l'organe intergouvernemental de négociation, les membres du Bureau ont demandé au Secrétariat de proposer des modalités concernant la présidence et la

répartition du travail entre les membres du Bureau pendant l'INB4 et l'INB5. Ces modalités seront examinées par le Bureau lors d'une prochaine réunion.

- Le Bureau a également demandé au Secrétariat d'élaborer des documents d'orientation à l'intention des États Membres qui expliqueraient les pratiques de rédaction couramment suivies à l'OMS, afin d'aider les États Membres à se préparer aux négociations sur le projet préliminaire qui se tiendront pendant l'INB4 et l'INB5.
- Le Département Communication a fait le point sur le suivi des médias assuré depuis la publication du projet préliminaire et il a exposé les activités de communication relatives aux travaux à venir de l'organe intergouvernemental de négociation.
 - Le Département a indiqué que, d'après le suivi des médias effectué, le projet préliminaire avait reçu un premier accueil globalement positif de la part des parties prenantes. Il poursuivra ses activités de suivi des médias, en particulier après les deux séances d'information informelles des 7 et 15 février 2023, et fera de nouveau le point sur la question à une prochaine réunion.
 - Le Département a indiqué qu'il continuerait de coopérer avec le Bureau et les États Membres pour envisager d'autres activités de communication possibles et pour assurer l'uniformité des communications relatives à l'organe intergouvernemental de négociation et aux processus connexes, comme le Groupe de travail sur les amendements au Règlement sanitaire international (2005).
- Les membres du Bureau ont demandé au Secrétariat d'élaborer des questions-réponses pour répondre aux questions sur le projet préliminaire, les modalités et les prochaines réunions de l'organe intergouvernemental de négociation. Le Bureau examinera le projet de texte des questions-réponses avant qu'il ne soit publié sur le site Web de l'OMS.
- Le Secrétariat a confirmé que des services d'interprétation étaient prévus pour les séances d'information informelles des 7 et 15 février 2023.
- Le Secrétariat a également indiqué que les versions traduites du projet préliminaire devraient être achevées d'ici au 10 février 2023.

= = =